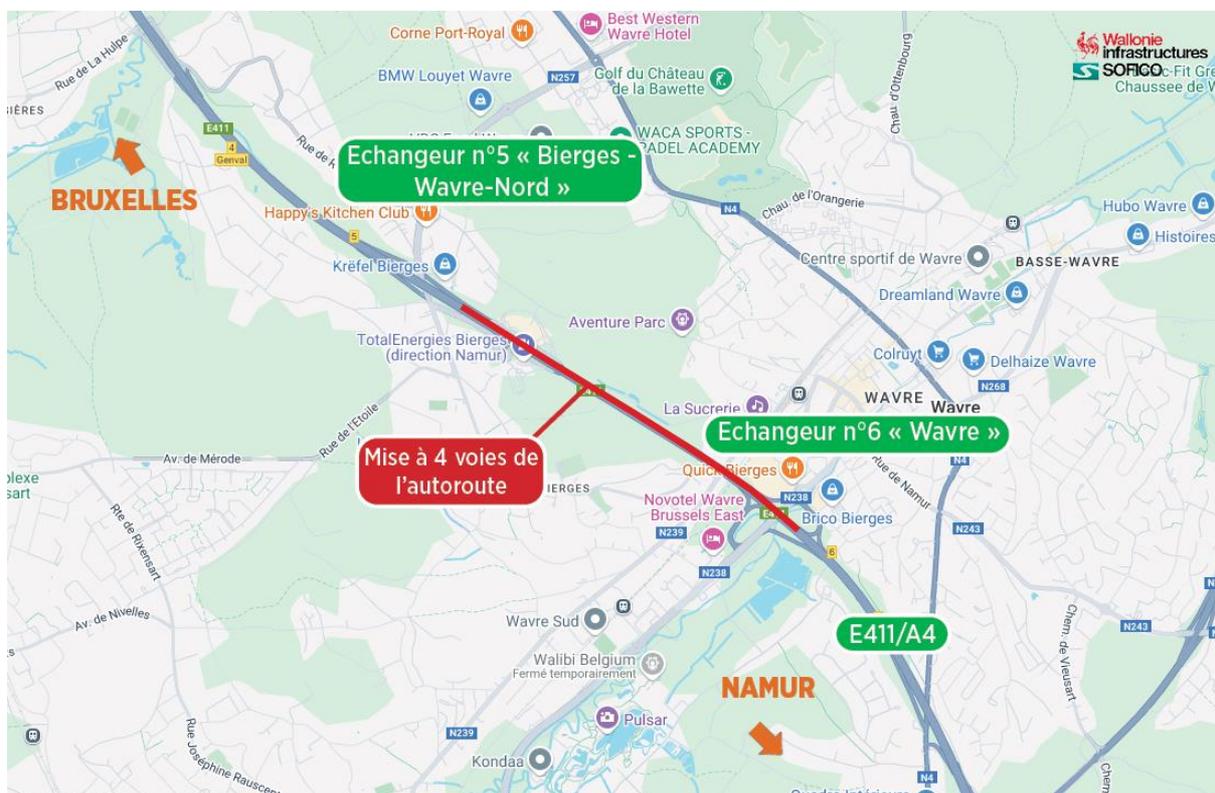


E411/A4 – Chantier d’aménagement d’une voie d’accélération/décélération entre les échangeurs n°6 « Wavre » et n°5 « Bierges » vers Bruxelles : circulation réduite à deux bandes en direction de Bruxelles pour achever les opérations

27 juin 2025

Le chantier visant à aménager la bande d’arrêt d’urgence de l’E411/A4 en voie d’accélération entre les échangeurs n°6 « Wavre » et n°5 « Bierges », en direction de Bruxelles touche à son terme : les voies seront libérées pour le vendredi 11 juillet au plus tard. Afin d’achever le chantier, la circulation sera, dès ce lundi 30 juin en soirée, réduite à deux voies, uniquement en direction de Bruxelles.



Les dernières opérations consistent à poser la dernière couche de revêtement des bandes centrale et de gauche au nord du chantier, côté Bruxelles, retirer les séparateurs de trafic, effacer les marquages de chantier et poser les marquages définitifs.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès ce lundi 30 juin à 21h et jusqu'au vendredi 11 juillet au plus tard, la circulation, sur l'E411/A4, entre l'échangeur n°8 « Louvrange » et l'échangeur n°5 « Bierges – Wavre-Nord », s'effectuera sur deux bandes de circulation, avec une vitesse maximale limitée à 70km/h.

Vers Namur, certaines opérations seront réalisées en dehors des heures de pointe ou de nuit et nécessiteront potentiellement le retrait de l'une des trois bandes de circulation dans ce sens.

Les voies seront donc totalement libérées pour le vendredi 11 juillet au plus tard.

OPERATIONS POST CHANTIER

À la suite de la charge de trafic accueillie pendant le chantier, des travaux de réfection de la zone amont sont programmés dès le 11 août et jusque début septembre, uniquement vers Bruxelles.

Ils seront effectués sur le tronçon au sud du chantier, dans sa zone d'approche, débuteront à l'échangeur n°8 « Louvrange » et s'étendront sur environ 1,5 kilomètre.

La circulation, sur l'E411/A4 à cette hauteur, en direction de Bruxelles, s'effectuera sur deux bandes, avec une vitesse maximale limitée à 70km/h.

POUR RAPPEL

Ces travaux, débutés en juin 2024, visent à résorber les remontées de files en direction de Bruxelles rencontrées à hauteur des sorties de l'autoroute n°5 « Bierges – Wavre nord » et n°6 « Wavre ».

Ce chantier consistait à :

- Aménager une voie supplémentaire sur l'E411/A4 entre les échangeurs n°6 « Wavre » et n°5 « Bierges – Wavre nord » en direction de Bruxelles

(transformation de la bande d'arrêt d'urgence en voie d'accélération/décélération entre les deux sorties) ;

- Créer une bande supplémentaire dans la sortie n°5 « Bierges – Wavre nord » et dans la sortie n°6 « Wavre », pour les usagers en provenance de Namur ;
- Le chantier a aussi permis de traiter 3 ponts inférieurs situés sur le tronçon.

Ce chantier représente un budget d'environ **€2,5 millions** HTVA financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   